



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Nom et siège de la Sàrl dissoute:
Almeida Gypserie S.à r.l. in Liquidation, Grolley
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée des associés
3. Date: 06.01.2016
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **19.04.2016**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Fiduciaire et gestion F. Galley, Route des Arsenaux 9, 1700 Fribourg
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la 3ème publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al 3. CO

Etude de Notaire
Me Jean-Philippe Rosset
1700 Fribourg

02600303



Freitag - Vendredi - Venerdì, 15.01.2016, No 10, Jahrgang - année - anno: 134

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Art. 821a Abs. 1 i.V.m. Art. 742 Abs. 2 OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée (Art. 821a al. 1 en relation avec l'art. 742 al. 2 CO) - Grida ai creditori alla liquidazione di una società a garanzia limitata (Art. 821a cpv. 1 congiuntamente ad art. 742 cpv. 2 CO)